

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°6

Comité de projet du : 02/07/2019

Période : 01/01/2019 – 30/06/2019

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%) : 104.125€ (budget à 86% LEADER = 89.547,02€)

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : SPW Mobilité

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

Autorité responsable du suivi technique : SPW Mobilité

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

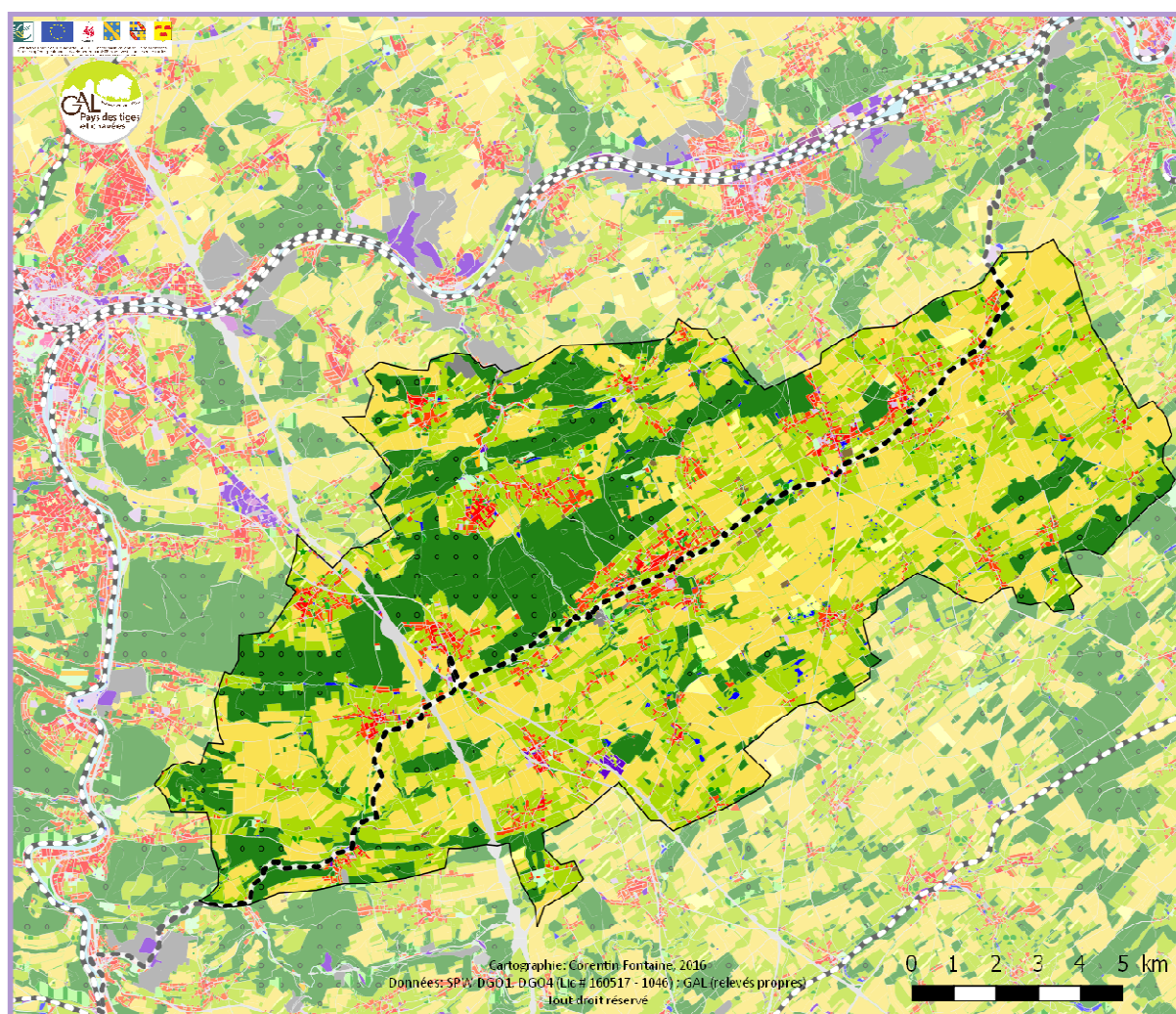
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc à l'étude également financement complémentaire à LADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Ce semestre fut intense et consacré à la poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle : poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), rencontres avec les collèges communaux et les administrations concernées, poursuite et clôture des négociations avec les propriétaires, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

De manière générale, plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiaires et autres partenaires ont ponctué ce semestre :

- avec l'INASEP (désigné comme auteur de projet) :
- avec la FRW, qui coordonne les aspects administratifs du projet (conventions, étapes DR, etc.)
- avec les communes pour l'affinement du tracé et la poursuite des négociations avec les propriétaires
- avec la DGO1 pour les traversées de voiries régionales
- avec la DGO3 en charge du suivi des projets PCDR
- etc.

Une réunion de coordination avec l'ensemble des partenaires et pouvoirs subsidiaires (cabinets et administrations) a été organisée le 19/06.

Finalisation de l'avant-projet

Le semestre a été mis à profit pour poursuivre le métré (pré-cahier des charges), décrivant les travaux qui seront réalisés sur chacun des tronçons, mètre par mètre. Ce métré a permis d'affiner le budget et préciser les derniers éléments permettant de clôturer les négociations avec les propriétaires privés (plans d'aménagements personnalisés accompagnant les plans d'emprise). L'avant-projet a ainsi été finalisé début mai.

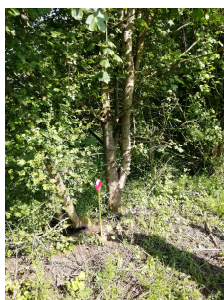
Bouclage budgétaire

Concernant le budget, de nouvelles négociations avec les cabinets ministériels financeurs ont été engagées courant du semestre afin de « boucler le budget ». Une note (en annexe) précisant le budget complémentaire à trouver a été adressée aux Cabinets des Ministres de la Mobilité et du Tourisme. Des rencontres complémentaires ont également été organisées, au CGT notamment le 26/03. Au terme des négociations, une promesse de subside complémentaire de 500.000€ a été obtenue.

	Budget PCDR	Plan de financement du projet (hors voiries régionales) - Proposition 3bis							
		Dvlp Rural	Pouvoirs locaux	Mobilité 1	Tourisme 1	Mobilité 2	Tourisme 2	(Mobilité active)	
Yvoir	212.487	99.888	91.350	0	0	0	0	0	21.249 90%
Assesse	1.276.043	682.456	88.575	123.660	49.448	68.325	100.000	0	163.579 87%
Gesves	945.078	622.621	8.250	91.586	0	101.469	0	0	121.152 87%
Ohey	874.580	592.323	5.180	84.754	0	80.206	0	0	112.117 87%
Huy	426.452	0	0	0	0	0	150.000	180.000	96.452 77%
	3.734.641	1.997.288	193.355	300.000	49.448	250.000	250.000	180.000	514.549

Négociations avec les propriétaires privés

Concernant les négociations avec les propriétaires, un grand nombre d'heures ont été consacrées durant ce semestre pour finaliser les négociations engagées depuis plus de 2 ans. Plus de 115 heures ont été consacrées durant le semestre pour finaliser les négociations avec chacun des propriétaires, affiner les plans, clôturer les dossiers d'acquisitions, et faire signer les dernières conventions d'acquisition. Une réunion a été organisée début janvier avec le Comité d'Acquisition d'Immeuble afin de discuter du montant des emprises. Une rencontre collective a également été organisée avec plusieurs propriétaires et des riverains, le 11 juin. Les dossiers ont été présentés fin juin aux Conseils Communaux concernés (Gesves et Ohey).



Validation de l'avant-projet

Le 06/05, une réunion d'inter-CLDR a été organisée à la Maison de l'Entité de Faulx-les Tombes. Une centaine de personnes étaient présentes. Entouré de l'auteur de projet et de la FRW, le GAL a présenté l'avant-projet et ce dernier a été validé ! Une grande étape pour le projet ! L'avant-projet a également été présenté à la CCATM de Huy le 13/05 et à la CCATM de Ohey le 05/06.



Appel à projets « Mobilité active »

Un autre élément marquant du semestre a été le dépôt de 4 dossiers dans le cadre de l'appel à projets « Mobilité active » lancé par le Ministre Di Antonio. 4 projets sur 4 communes différentes (Huy, Ohey, Gesves, Assesse), tous étroitement reliés au ViciGAL. Sur les 4 dossiers, 3 ont été retenus. Chaque dossier portant sur la réalisation d'un cheminement cyclo piéton complémentaire au ViciGAL, c'est un montant supplémentaire de plus de 720.000€ (3 x 240.000€ avec 75% de subside wallon) qui a été engrangé pour la mobilité douce du territoire.

Communication

En termes de communication, le chargé de mission ViciGAL a sollicité le graphiste du GAL engagé au mois de février pour avancer sur le logo du projet. Plusieurs esquisses ont été proposées.



Soucieux de s'inspirer de ce que font les autres GAL en matière de mobilité et échanger les bonnes pratiques, le chargé de mission ViciGAL a également participé à une journée communauté de pratiques « mobilité » (le 21/03) avec l'ensemble des GAL travaillant sur cette thématique.

Le 07/06, le ViciGAL était mis à l'honneur sur Canal C en marge du journal.

Le projet ViciGAL a également été l'objet du mémoire d'un étudiant en géographie à l'Université de Liège. Une présentation du travail a été organisée le 05/06.

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats		Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 30/06/2019
Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité		1	1	1	1
	Nombre de cahiers des charges édités	1	1	1	1
	Nombre de propriétaires rencontrés	30	39	39	39
	Nombre d'accords obtenus	25	31	31	31
	Nombre de points utilitaires reliés	10	11	11	11
Organisation de réunions publiques d'information		3	8	9	10
	Nombre de personnes présentes	90	460	490	595
Mise en œuvre du projet		1	0	0	0
	Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés	30	0	0	0
	Nombre de km de voie verte créée sur le territoire du GAL	30	0	0	0
	Solution de mobilité douce sur le territoire	1	0	0	0

Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 30/06/2019
IND44 Nb_partic_mobilite PAQ15		1000	271	301	416
	Nombre de participants (comptage, inscriptions) pour l'ensemble des activités/projets "mobilité" du GAL				
IND45 Cat_partic_mobilite PAQ15		2	2	2	2
	Répartition de participants au(x) projet(s)/activités "mobilité" du GAL, par catégories (pour les projets animation / formation)				

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Poursuite de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Excellente collaboration avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et l'ensemble des partenaires
- Elaboration des plans d'emprises et d'aménagement pour chacun des propriétaires
- Finalisation des négociations avec les propriétaires privés
- Obtention de subsides complémentaires importants

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme du second semestre 2019 :

- Finalisation du projet
 - o Cahiers des charges
 - o Permis d'urbanisme
 - o Actes notariés (Comité d'Acquisition d'Immeuble)
- Lancement des cahiers des charges pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
27-02-19	GAL	Présentation projets nouveau Conseil communal Assesse	L'Avenir	Article
10-04-19	GAL	Commune de Gesves	Andenne Potins	Article
21-05-19	GAL	Newsletter GAL PTC	Entre Tiges et Chavées	Publication GAL

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
01-03-19	ViciGAL	Présentation GAL PTC	Ruralités	Publication GAL
01-04-19	ViciGAL	Avant-projet	Objectif Ruralité (FRW)	Article
10-04-19	ViciGAL	Commune de Gesves	Andenne Potins	Article
04-06-19	ViciGAL	Avant-projet	Sud Presse	Article
07-06-19	ViciGAL	http://video.canalc.be/2019-06-07/06.mp4	Canal C	Interview

4.3. Time sheet (cf. annexe)